

**SOCIÉTÉ****ÉTUDIANTS****Le grand casse-tête des partiels**

Entre les difficultés liées aux transports en grève et les tentatives de blocage, les examens dans les universités d'Ile-de-France se tiennent dans des conditions difficiles pour les jeunes.

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU

VU DE LOIN, du bas de l'amphi, tout s'est déroulé normalement. Hier, Yanis, Lydia et Clara ont passé comme prévu leur partiel. Mais ces trois étudiants en première année de licence, rencontrés à Jussieu, la faculté des Sciences de Sorbonne Université, disent composer « sous la contrainte ».

« Personne n'ose se lever ou protester dans l'amphi, parce qu'on a peur d'être convoqués au rattrapage et de perdre le bénéfice de nos notes du contrôle continu, expliquent-ils. Mais les conditions de passage des examens sont impossibles : on se lève à point d'heure, certains doivent prendre des chambres d'hôtel pour être là... » soupire le trio, qui avale une pizza sur les marches de l'esplanade, avant de filer à un nouveau partiel.

Fatima, croisée un peu plus



Les conditions de passage des examens sont impossibles : on se lève à point d'heure, certains doivent prendre des chambres d'hôtel... »

YANIS, LYDIA ET CLARA, ÉTUDIANTS À LA FACULTÉ DE SCIENCES DE SORBONNE UNIVERSITÉ

loin, sort du sien. Bloquée dans le métro, cette habitante de Sarcelles (Val-d'Oise) est arrivée en retard et en courant : elle a loupé vingt minutes, sur les deux heures de son épreuve, fixée à 8 h 30.

Dans les universités franciliennes, où l'accès aux amphis relève pour une partie des étudiants du parcours du combattant depuis début décembre, les pétitions et tentatives de blocages se multiplient pour demander aux doyens le report ou l'annulation des partiels, qui battent leur plein cette semaine. Le plus souvent sans succès.

Calendrier serré

Car, si Panthéon-Sorbonne a décidé de décaler d'une semaine ses plannings, d'autres facs se disent contraintes de les maintenir. « On a déjà repoussé les épreuves de décembre, on ne peut plus... » s'excuse-t-on à Nanterre (Hauts-de-Seine), où un gymnase a été ouvert pour les jeunes qui auraient besoin de passer la nuit sur place.

« Le calendrier est incroyablement contraint : sinon l'année universitaire risquerait de se terminer le 25 juillet, voire plus tard, ce qui est impossible pour nombre d'étudiants », fait valoir Marie-Céline Daniel, vice-présidente en charge de la formation à Sorbonne Université. Et d'assurer : « Il n'y aura pas d'étudiant envoyé

au rattrapage parce qu'il n'aura pas pu arriver à son partiel. On fera ce qu'il faut. »

Des reports ou des annulations au tout dernier moment

Des paroles qui peinent à rassurer. « L'université propose sa bienveillance, mais comment ça se quantifie ? » questionnait hier, ironique, un maître de conférences, à l'assemblée générale organisée à Jussieu. Lundi et mardi, plusieurs examens ont été annulés in extremis, sous la pression des étudiants résolus à forcer le report des épreuves, à Nanterre ou encore à la faculté des Lettres de Paris Université.

« Je n'ai plus confiance dans ma fac », confie Muriel*, en licence d'histoire, qui gardera longtemps en tête son périple du 13 décembre. Convoquée à un partiel prévu à 17 heures, cette habitante de Nangis (Seine-et-Marne) est partie de chez elle à 5 heures du matin, pour attraper à grand-peine des métros avant la fermeture du service à 9 h 30. Elle est arrivée après quatre heures de trajet... pour apprendre à 13 heures que l'examen était finalement annulé. « Et quand on écrit aux doyens pour expliquer la situation, on reçoit une réponse de deux lignes, disant seulement que les examens se tiendront... s'étrangle-t-elle. Pour moi, c'est une forme de mépris. »



A Jussieu, mardi, Antoine s'est retrouvé à composer « au milieu du produit des extincteurs d'incendie, et dans les cris », alors que des étudiants mobilisés tentaient de faire annuler la session.

Aujourd'hui, en ce jour de mobilisation nationale contre la réforme des retraites, Nanterre comme Paris Université ont renoncé à tenir leurs examens. Mais les partiels reprendront dès demain, et pour encore une dizaine de jours. ■

* Le prénom a été changé.

ZOOM

Peu d'examens en ligne

PLANCHER de la maison, en évitant à la fois la galère des transports et le stress de la salle d'examen : la solution est tentante mais reste rare dans les universités. Car, si nombre d'établissements font passer à leurs étudiants des exercices ou des devoirs sur leurs plateformes en ligne, il reste très contraignant et coûteux d'organiser, pour tout un amphi, un réel partiel dématérialisé.

Le concept tend pourtant à se développer surtout pour les élèves en situation de handicap ou inscrits dans des formations à distance. L'université de Caen (Calvados), l'une

des pionnières, compte 164 inscrits à ses examens télé-surveillés, dont l'organisation technique est confiée à un prestataire, Managexam.

Un coût prohibitif

Les candidats, convoqués à une heure précise devant leur écran, doivent d'abord montrer patte blanche au surveillant, via un système de chat vidéo, en présentant leur carte d'identité et l'environnement dans lequel ils vont travailler. Chaque appareilur contrôle simultanément six, voire sept étudiants, pendant toute la durée de l'épreuve.

Coût de l'opération : 10 € par heure et par copie pour l'université de Caen. Un tarif prohibitif pour une généralisation, « et cela n'aurait de toute façon pas de sens d'un point de vue pédagogique », plaide Pierre Beust. Vice-président de l'université de Caen-Normandie et conseiller sur le sujet auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, il concède que le modèle traditionnel des partiels « s'adapte difficilement au numérique ».

Et de plaider pour une refonte des examens, qui porteraient davantage sur les compétences des candidats, que sur le simple contrôle de connaissance. Une évolution adaptée à la réalité du monde professionnel... et qui aurait l'avantage d'amoindrir largement le risque de triche. **CH.B.**



Paris (V^e), hier. Lydia, Yanis et Clara (de g. à dr.), étudiants à la faculté des Sciences de Sorbonne Université, affirment passer leurs partiels « sous la contrainte ».